

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la Sàrl dissoute:
A.B. Start Sàrl en liquidation, Prilly
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extra-ordinaire
3.

Date de la décision: 03.06.2009
4.

Echéance de préavis des créances: **06.08.2009**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
Anick Bron, liquidatrice, chemin Aimé-Steinlen 3bis,
1004 Lausanne
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Il est d'ores et déjà envisagé de procéder à une répartition anticipée après un délai de trois mois suivant la troisième publication de cet avis, conformément aux articles 823 et 745 al. 3 CO.

J.-D. Rumpf & B. Fahmi Chiusano, Notaires
1800 Vevey 1

(05118104)